

Engagement au respect de la confidentialité

(Observateurs, étudiants, stagiaires, résidents et moniteurs cliniques)

En cohérence avec la politique **DSM-ARCH-03 : Confidentialité du dossier médical et des données sociosanitaires**, il est :

ATTENDU QU'en tant qu'observateur, étudiant, stagiaire, résident ou moniteur clinique à l'Institut de Cardiologie de Montréal (ICM), j'aurai accès à des renseignements confidentiels liés aux activités cliniques, administratives, d'enseignement, de recherche ou autres de l'établissement ;

ATTENDU QU'il est essentiel de préserver le caractère secret de tout renseignement de nature confidentielle qui pourra m'être divulgué à l'ICM ;

JE M'ENGAGE À :

1. Respecter le caractère secret des renseignements confidentiels qui me seront communiqués dans le cadre de mon séjour à l'ICM, et ce même après la fin de ce séjour ;
2. Considérer confidentielles toutes les informations médicales et nominatives concernant un usager qu'elles soient verbales, écrites, photographiques, électroniques ou autre et ce, même après son décès (les photocopies du dossier ou d'une partie du dossier de l'usager sont strictement interdites) ;
3. Respecter le secret professionnel au cours des conversations en prenant soin de ne pas identifier l'usager, particulièrement dans les situations suivantes : discussion du cas d'un usager au poste des infirmières en présence d'autres usagers ou visiteurs, au cours d'une tournée d'enseignement dans le corridor, dans les ascenseurs, à la cafétéria et devant des visiteurs ou employés autres que les membres de l'équipe soignante ;
4. Retirer toutes les données nominatives d'un usager (nom, initiales, numéro de dossier, date de naissance, etc.) sur les documents électroniques utilisés à des fins d'enseignement, de présentations scientifiques ou de recherche ;
5. Ne pas divulguer les codes d'accès qui me sont confiés ni les mots de passe ;
6. Signaler immédiatement à mon superviseur de stage tout incident susceptible de nuire à la confidentialité des renseignements détenus par l'ICM ;
7. Respecter les lois et les règlements en vigueur ainsi que les politiques et les procédures de l'ICM.

Secteur d'activité : _____

Période : du _____ au _____ 20____

**Nom de l'observateur, étudiant, stagiaire,
résident ou moniteur** (en caractères d'imprimerie)

Nom du responsable
(en caractères d'imprimerie)

**Signature de l'observateur, étudiant,
stagiaire, résident, moniteur**

Signé à Montréal, ce ____ jour de _____ 20____

